

Réf: Dossier N° 058507

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAK-INDUSTRIE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO AVOCATIER, Lot 5009, Ilot 521

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAK-INDUSTRIE »

Objet : PRODUCTION DE PALETTE EN BOIS ; LOTISSEMENT DE TERRAIN ; DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO AVOCATIER, Lot 5009, Ilot 521

Dirigeant(s) : M KOUAME TANO ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07537 du 30/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37291/GTCA/RC/2021 du 30/11/2021

